

Indemnités coupées

# Deux victimes d'amiantose obtiennent gain de cause

par Pierre Sévigny

**THETFORD-MINES** - Deux travailleurs miniers de la région de Thetford-Mines, victimes d'amiantose, ont enfin obtenu satisfaction dans le cas de leur réclamation et ce, en vertu de l'adoption de la nouvelle Loi 42 sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) du Québec avait déjà posé un diagnostic d'amiantose à l'endroit de MM Philippe Tardif de Robertsonville et Léandre Vachon de Thetford-Mines et leur avait accordé à ce titre un taux d'incapacité partielle per-

manente de 10 pour cent. Cependant, le bureau de révision avait renversé cette décision, niant que ces deux travailleurs soient porteurs d'amiantose et la Commission des affaires sociales avait maintenu cette dernière décision.

Or, heureusement, la nouvelle

Loi 42 contient une disposition spéciale en faveur des victimes d'amiantose dont le diagnostic médical initial a été modifié à la suite de nouveaux examens médicaux, à une décision d'un bureau de révision ou à un jugement de la Commission des Affaires sociales.

En effet, pour éviter que ces victimes ne soit doublement pénalisées, d'abord par la perte de leur emploi et aussi par la perte de leur indemnité de remplacement de revenu, le législateur a décidé qu'elles seraient rétablies définitivement dans leurs droits initiaux et

que la Loi 52 sur l'indemnisation des victimes d'amiantose et de silicose dans les mines et les carrières continuerait à s'appliquer dans leur cas.

C'est ainsi que le droit à l'indemnité complémentaire a été rétabli rétroactivement à la dernière période payée, soit au 27 février 1983 pour M. Tardif et au 15 janvier 1984 pour M. Vachon. A cet effet, au cours des derniers jours, MM. Tardif et Vachon ont reçu respectivement 47,923.57 \$ et 31,555.77 \$. Et, maintenant, ils recevront leurs chèques sur une base bi-mensuelle.

# Ventilateur Victoria: vote aujourd'hui sur les offres patronales

par Maurice Cloutier

**VICTORIAVILLE** - Convoqués à une assemblée générale cet après-midi, les 70 syndiqués de la compagnie Ventilateur Victoria, à Victoriaville, se prononceront sur les dernières offres patronales.

La nouvelle proposition a été déposée en fin de journée mercredi, en réponse à une proposition de règlement soumise par le syndicat plus tôt. Interrompues depuis le début du lock-out le 22 mai dernier, les négociations étaient reprises depuis mardi matin.

Les offres de la direction se résument, selon le conseiller syndical de la CSN Pierre Genest, à la reconduction de la précédente convention collective avec l'abolition de la clause prévoyant l'indexation des salaires au coût de la vie.

Ainsi, l'employeur a abandonné l'idée d'imposer une réduction salariale de 2 \$ l'heure à ses employés, dont les mieux payés gagnent environ 13 \$ l'heure. La diminution des vacances souhaitée a aussi été laissée de côté.

Néanmoins, M. Genest est d'avis que les travailleurs rejeteront ces dernières offres. D'ailleurs, une recommandation en ce sens sera formulée par les membres du comité de négociation.

Pour lui, la position de la com-

pagne est inacceptable, car toutes les demandes syndicales ont été ignorées. Le syndicat souhaite entre autres la création d'un fonds de pension, la garantie d'une période minimale de travail lors d'un rappel et le respect du droit au travail lors de changements technologiques.

Sur ces clauses, des assouplissements étaient consenties par les représentants syndicaux à l'intérieur de leur proposition, a-t-il expliqué.

Le dernier vote des travailleurs sur des propositions patronales remonte au mois d'avril. Ils les avaient alors rejetées à l'unanimité.

### Les conjoints impliqués

Des conjoints des syndiqués en lock-out viennent de former un comité de soutien. Leur première action sera de maintenir la ligne de piquetage devant l'usine aujourd'hui pendant que les travailleurs voteront sur les dernières offres.

# Tué dans le capotage de son auto

**DRUMMONDVILLE (GP)** - Une jeune professionnel de l'éducation, Richard Fortin, 30 ans, du 2110 Jean-de-Brébeuf à Drummondville a été tué vers 2 heures hier matin dans le capotage de son auto sur la rue Marchand.

Personne n'a été témoin de l'accident. C'est le sergent de police Guilbault qui, faisant une ronde vers 4 heures hier matin, a trouvé l'auto de Fortin, renversée dans un terrain vague et le conducteur, gisant sur le sol à une vingtaine de pieds de la voiture.

L'accident est survenu dans une courbe accentuée: selon la police, Richard Fortin, au volant de sa Chrysler Turbo 1984, aurait pris la courbe à vive allure en direction du boulevard Lemire. Il aurait perdu le contrôle, traversé la chaussée, heurté un tas de gravier et effectué au moins deux tonneaux. Fortin a été éjecté de la voiture probablement par la vitre arrière de la voiture.

L'homme, qui gisait inconscient, a été transporté à l'hôpital Ste-Croix et de là, transféré au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke où il décéda vers 10 heures 15.

Richard Fortin était l'un des premiers "généralistes", issu de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Sa fonction était celle d'animateur de la vie étudiante au Collège St-Bernard de Drummondville depuis six ans.

Au moment de l'accident, il venait du restaurant Steak House. Au cours de la soirée précédente, il avait accompagné un groupe d'étudiants du Collège qui avait présenté des morceaux de musique lors de l'ouverture officielle de l'exposition agricole du district de Drummond.

Selon le Frère Marcel Delisle, directeur du Collège St-Bernard, Richard Fortin était un professionnel très dynamique, impliqué dans l'or-

ganisation de toutes les activités étudiantes et très dévoué. Outre ces fonctions, il donnait des cours à l'Université du Québec à Trois-Rivières et présidait la Commission des directeurs de vie étudiante à l'Association des institutions d'enseignement privé du Québec (AIES).

Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline et deux enfants, âgés respectivement de 4 ans et de 4 mois.

Le coroner Jules Hivon d'Upton a été chargé d'instituer une enquête sur ce décès. La Sûreté municipale de Drummondville a effectué les constatations.



L'auto a été lourdement endommagée lors du double capotage. La batterie a été retrouvée à une cinquantaine de pieds.

# Taxes du Village québécois d'antan: statu quo pour Wendover et Simpson

**DRUMMONDVILLE (GP)** - Dans un jugement qu'il vient de déposer en Cour Provinciale, le juge Yvon Roberge donne droit aux pré-

tentions du Village québécois d'antan, dans une cause qui l'opposait à la municipalité des Cantons Unis de Wendover et Simpson.

Le juge ne se prononce pas cependant sur la répartition future du versement de taxes qu'aura à effectuer le Village d'antan entre Drummondville et les deux autres municipalités.

Toute cette affaire provient du fait que le Village d'antan est construit dans les limites de deux municipalités voisines. Lors des premières années d'exploitation du site touristique, le Village d'antan versait la taxe d'amusement à parts égales entre les deux municipalités.

La poursuite, intentée par Wendover et Simpson, réclamait un part de 80 pour cent pour cette municipalité et, par conséquent de 20 pour cent pour Drummondville, en soutenant que la proportion du territoire du village était de 80 pour cent dans Wendover et Simpson et 20 pour cent dans Drummondville.

Après avoir déterminé que le Vil-

lage d'antan est un lieu d'amusement au sens de la loi, le juge étudie les documents soumis, notamment une convention signée entre les parties en 1982 où Wendover et Simpson reconnaissent recevoir 50 pour cent de la taxe.

Le juge dit ne pas disposer du litige en déterminant la répartition géographique ou la valeur des investissements ou encore le nombre des attractions, mais soutient que l'absence de tout règlement municipal ou de décision au cours municipale sur le sujet, rend irrecevable la demande de 80 pour cent des taxes par Wendover et Simpson.

C'est pourquoi reconnaît valide le versement de 50 pour cent de taxes en 1983 et il condamne le Village d'antan à verser 50 pour cent des taxes pour 1984, le tout sans frais, mais avec intérêts.

# 31,500 \$ recueillis par le PLQ-Arthabaska

**VICTORIAVILLE (MC)** - Une somme de 31 500 \$ a été amassée au cours de la campagne de financement du Parti libéral dans le comté d'Arthabaska.

La présidente de la campagne dans le comté, Mme Esther Mercier, a précisé que ce montant représente 122% de l'objectif initial de 25 853 \$, lors du dévoilement des résultats en présence des principaux organisateurs du parti dans le comté.

En outre, c'est tout près de 10 000 \$ de plus que les 22 000 \$ recueillis en 1984. Les dons du public et des industriels ont totalisé 20 964 \$. Les activités sociales telles que la visite du chef Robert Bourassa et la soirée Laurier Gardner ont généré des recettes de 7 036 \$.

De plus, les 700 cartes de membres vendues pendant la collecte et la convention ont rapporté 3 500 \$. Dans le comté, 2 400 personnes ont maintenant leur carte de membre du PLQ.

Précisant que le financement est le nerf de la guerre, Mme Mercier a mentionné que "le Parti libéral dans le comté d'Arthabaska est prêt pour aller à la guerre. Et, soyez assurés qu'avec les résultats... nous aurons de quoi faire rougir nos adversaires."

La rencontre a aussi donné lieu à un témoignage de réconciliation entre le candidat aux prochaines élections, M. Laurier Gardner, et le candidat défait à la convention, M. Guy Lemieux. Ils encadraient Mme Mercier au moment du dévoilement des résultats et se sont envoyés mutuellement des fleurs. Très déçu de sa défaite le soir de la convention, M. Lemieux affirme qu'il a tourné la page et qu'il épaulera le candidat Gardner.

Justement, M. Gardner a déclaré que le travail de réunification des libéraux d'Arthabaska est à toute fin pratique complété. "Ce que l'on veut, c'est des élections générales", a-t-il ajouté.

# Acquitté pour aliénation mentale

**ARTHABASKA** - Un jeune de Victoriaville, Bertrand Poliquin, a été acquitté pour aliénation mentale d'une accusation de vol qualifié dans une épicerie, au cours de l'hiver, par le juge Narcisse Proulx de la Cour des sessions de la paix, au Palais de justice d'Arthabaska.

Le juge avait demandé la préparation d'un rapport par un psychiatre avant de rendre sa décision. Confié au lieutenant-gouverneur en

conseil, Poliquin pourra éventuellement retrouver sa liberté, après un séjour dans une institution.

### Autre accusation

Par ailleurs, il a été libéré d'une autre accusation de vol qualifié et s'en est tiré avec deux ans de probation en rapport avec l'accusation d'avoir pointé une arme en direction d'une personne.

# Avec l'addition d'Acton Vale: effectifs modifiés au conseil provisoire de la commission scolaire

**DRUMMONDVILLE (GP)** - Avec l'addition du secteur d'Acton-Vale, la Commission scolaire de Drummondville en voie de regroupement, doit ajouter de nouveaux membres à son conseil provisoire.

A la suite de rencontres en comité plénier tenues lors de la dernière assemblée de la Commission scolaire régionale St-François, une entente est intervenue sur la constitution du conseil provisoire, qui pourrait être mis en place à la suite du regroupement du secteur scolaire de Drummondville avec celui d'Acton-Vale.

Ce nouveau conseil provisoire comprendrait 14 commissaires, dont 11 proviendraient de Drummondville et 3 d'Acton-Vale, ainsi que de 7 parents, portant le total des représentants scolaires à 21 pour la nouvelle commission scolaire regroupée.

Sans ce projet de regroupement avec Acton-Vale, la Commission scolaire de Drummondville avait le 21 mai, désigné 12 commissaires pour la représenter. Les parents

devaient nommer six représentants officiels. Les changements sont attribuables au fait que, depuis le 21 mai, le gouvernement du Québec a promulgué un décret par lequel les municipalités d'Acton-Vale et des environs feront désormais partie de la Commission scolaire de Drummondville.

Par ailleurs, les commissaires qui siègent actuellement à Drummondville n'ont reçu aucune information technique sur le décret annonçant ce regroupement, sauf la confirmation du décret.

### Commission anglophone

Par ailleurs, le ministère de l'Éducation vient d'annoncer officiellement la création d'une commission scolaire anglophone pour la région de Drummondville, commission dont le territoire correspond à celui de la commission scolaire regroupée de Drummondville et d'Acton Vale. Sauf sur un seul point d'exclusion: la municipalité de Ste-Brigitte des Saules.

# Le processus d'affectation des enseignants débloqué dans l'Amiante

**THETFORD-MINES (PS)** - Ayant maintenant obtenu des réponses qui permettent de connaître les orientations des deux nouvelles commissions scolaires francophones du territoire de l'Amiante, les enseignants des niveaux primaire et secondaire ont finalement accepté de s'engager dans le processus d'affectation, tout en étant conscients qu'ils effectueront aussi un choix définitif quant à leur futur employeur.

C'est ce dernier point qui était à l'origine du conflit, les enseignants ayant décidé à la fin du mois de mai de ne pas s'engager dans cette importante étape, du fait que les dirigeants scolaires refusaient de reporter à mai 1986 la période pour le choix définitif du futur employeur.

En raison de la disparition de la Commission scolaire régionale de l'Amiante le 30 juin prochain, les enseignants doivent s'affecter à l'intérieur des deux commissions scolaires locales qui seront alors responsables de l'enseignement primaire et secondaire.

### Garanties

Le dossier de l'affectation a débloqué au cours des derniers jours, alors que les dirigeants scolaires ont déposé un document précisant leurs orientations futures et comportant certaines garanties. Ainsi, l'employeur a consenti à prolonger le mécanisme actuel d'auto-affectation favorisant la mobilité du personnel enseignant. Ce principe permettra aux enseignants de pouvoir s'adapter à la nouvelle carte des écoles qui sera vraisemblablement modifiée l'an prochain, du moins pour le niveau primaire.

En outre, les enseignants ont

reçu l'assurance que la vocation des écoles polyvalentes de Black-Lake et de Disraëli ne sera pas modifiée pour les trois prochaines années. D'autre part, les structures d'animation pédagogique seront maintenues alors que les implantations de nouveaux programmes conserveront leur vocation régionale.

### Mobilité

Les dirigeants scolaires ont aussi prévu la mobilité des enseignants des secteurs professionnels ou des élèves en difficultés d'adaptation et d'apprentissage, particulièrement en raison des déplacements possibles des clientèles concernées. Enfin, les collaborations individuelles entre les enseignants des écoles polyvalentes seront tolérées, que ce soit pour des préparations communes de cours ou pour des examens régionaux, bien que l'objectif des commissions scolaires soit d'avoir des fonctionnements autonomes.

Le conseiller syndical du syndicat des travailleurs de l'enseignement de l'Amiante, Marc Rouleau, soutient encore que la décision ne constitue pas pour autant la meilleure option. Les enseignants se sont toujours opposés au projet d'intégration, favorisant plutôt la fusion des trois commissions scolaires en une seule entité. Mais, aux dires de M. Rouleau, la réponse des enseignants prouve sans conteste que le syndicat ne voulait pas bloquer indument le projet d'intégration.

Le processus d'affectation s'amorcera au cours des prochains jours et devrait être terminé pour le vendredi 21 juin courant.

### ...en bref

#### L'Amiante

#### Quais flottants disponibles

**COLERAINE** - Grâce à une entente intervenue entre la municipalité de Coleraine et la Société immobilière du Canada, des quais flottants sont maintenant à la disposition des amateurs de nautisme sur le Grand lac St-François. Objet

d'un location à long terme pour une somme symbolique de 1.00 \$, huit pontons ont été aménagés pour permettre aux fervents de la voile de pratiquer cette activité en toute sécurité.

#### Centre du Québec

#### Camion renversé

**DRUMMONDVILLE** - Le conducteur d'un camion-remorque n'avait pas le goût de parler de la nouvelle recette de Coke hier avant-midi.

Il a perdu le contrôle de son lourd véhicule qui s'est renversé

sur le côté droit à l'entrée de la voie d'accès de la transcanadienne menant vers Québec. En provenance de Montréal, le conducteur qui venait d'effectuer une livraison à Drummondville, s'en est heureusement tiré sans blessure.

#### Journée d'activités

**DRUMMONDVILLE** - Une journée d'activités récréatives est organisée pour le 23 juin au Maréchal Ferrant de Lefebvre, près de Drummondville entre 13 heures et

minuit. Dans l'ordre chronologique, on lancera un bingo, une visite du musée, de l'animation avec chevaux, un souper au porc et une soirée dansante avec orchestre.

#### Subvention de 600 \$

La Société nationales des Québécois vient de verser une subvention de 600 \$ pour la bibliothèque du Cégep de Drummondville dans le

but de développer la collection de périodiques. C'est la deuxième année que cette subvention est versée.

#### Bois-Francis

#### Conciliation prévue

**PLESSISVILLE** - Une troisième séance de conciliation aura lieu le 18 juin prochain afin de tenter de renouveler le contrat de travail des

130 employés des Vêtements Avanti de Plessisville. Les conditions salariales sont au centre du litige.

#### Assemblée annuelle

**VICTORIAVILLE** - L'assemblée annuelle du Centre de développement gérontologique des Bois-Francis sera tenue à l'auditorium

du Centre hospitalier des Bois-Francis, à Victoriaville, le 17 juin, à 16h30.

#### Pour économiser l'eau

**VICTORIAVILLE** - La ville de Victoriaville vient de mettre en application son règlement municipal concernant l'utilisation de l'eau potable en période estivale, qui régit plus particulièrement l'arrosage des pelouses et des fleurs.

Ainsi, les propriétaires des résidences dont le numéro de porte se termine par un nombre pair peuvent arroser leur pelouse ou leurs fleurs de 20h00 à 22h00 les journées paires telle que le 14 juin. Pour les numéros impairs, ils peuvent faire de même les jours impairs.

## PEINTURE OU TEINTURE?

Demandez-le à votre

### COMMIS EXPERT

# SICO



Même à l'âge de 60 ans...

Même si le club de golf et curling de Drummondville a célébré l'an dernier son 60e anniversaire de fondation, ça ne signifie pas pour autant que le terrain a atteint sa pleine maturité et que vous n'avez plus rien à lui faire.

Guimond Beaulieu, le président, surintendant du terrain et celui que l'on surnomme "l'ordinateur" de ce parcours de golf, s'est impliqué à cent pour cent au cours des dernières années à ce club et il est passé à nouveau aux actes l'automne dernier en effectuant des travaux dans le but d'améliorer le parcours.

Guimond Beaulieu n'a pas l'intention de s'arrêter là. En effet, il m'a confié avoir des projets pour le second neuf. A nouveau il va s'attaquer à un certain nombre de départs, un comme il l'a fait sur le premier neuf.

Les potins du 19e trou...

L'équipe du capitaine Conrad Sarrazin a eu le meilleur dans le groupe 4 de l'inter-section récoltant 39 points contre les 33 pour Bromont et Le Renne d'Acton Vale.

Daniel Garant, le mari de José Pélusse, le professionnel-adjoint au club de golf Canton de Warwick, est le golfeur qui est pointé du doigt pour expliquer la défaite du club Canton par la marge de cinq points à East-Angus dans l'inter-section.

Pierre "Pedro" Brosseau a confirmé hier la présence d'Eric Mercier en tête du classement pour le "Golfeur de l'année" dans l'Estrie, et ce après le tournoi printanier Mutt Dussault.

Quand il sera question dans l'avenir de Claude Charpentier, on ne pourra plus dire le golfeur-pompier car Claude vient d'obtenir une promotion au service des incendies de la ville de Sherbrooke.

Claude Vermette, l'un des responsables du 1er tournoi invitation de golf de Rock Forest avec son copain à l'échevinage, Jean-Guy Dion, lance un dernier appel aux golfeurs intéressés à une participation au tournoi.

Raymonde Laporte est la présidente d'honneur du tournoi féminin du club de golf Sherbrooke et qui aura lieu le 26 juin au SCC.

Marc Turcotte et Guy Faucher, les deux adjoints-pros de Max Oxford à Milby, participeront dimanche au tournoi pro-am des adjoints-pros au club de golf Sherbrooke.

Plus question de passer la journée à la belle étoile pour ceux qui sont les responsables d'un tournoi se déroulant sur le 3e parcours de neuf trous de Venise.

Underwood prêtera main-forte à la formation de Thetford-Mines

THETFORD-MINES (N.F.) - "The name of the game is pitching".

C'est à l'enseigne de ce cliché que se déroulent la plupart des tournois de balle d'envergure et le Tournoi International des Caisses Pop de Thetford-Mines ne fait pas exception à la règle.

Thetford-Mines gagne et perd à ses deux dernières sorties

THETFORD-MINES (N.F.) - Le Caisses Pop-Bruno Drouin a subi une défaite de 4-3 contre le Fabien Gagné après avoir signé une brillante victoire de 8-4 contre St-Joachim.

Lors de l'affrontement contre Ladou de St-Joachim, les Thetfordois ont poursuivi leur excellent travail offensif. Dès la manche initiale, Rock Drouin a canonné un circuit de deux points et Yves Rousseau devait imiter le geste de son coéquipier en troisième alors qu'il y avait deux retraits.

La situation devait être quelque peu différente contre la Boucherie Fabien Gagné de Québec. Dans une rencontre qui a débuté avec 50 minutes de retard, les Thetfordois ont dû s'incliner 4-3 devant Québec.

Le Gala du Gant d'Or Molson 85

VICTORIAVILLE - Le Gala du gant d'Or Molson 85 aura lieu le 14 septembre prochain à la salle Windsor de Victoriaville.

Le Gala du gant d'Or a adopté une formule spéciale pour déterminer les personnes récipiendaires des gants d'Or. Ainsi, chaque équipe participante désignera un candidat au gant de bronze Molson, et ce, le 15 de chaque mois.

Une fois que tous les gagnants des gants de bronze seront nommés, le président de chaque ligue,

le titre alors qu'il avait réussi à attraper spectaculaire au champ gauche en demi-finale en plus de finir au deuxième rang des frappeurs avec une moyenne de 0.333.

Randy Underwood avait même échappé de justesse le titre de joueur le plus utile à son équipe. C'est finalement son coéquipier Larry Bodackefsky qui avait obtenu

Une équipe passablement rajeunie

THETFORD-MINES (N.F.) - L'édition 1985 du Caisses Pop-Bruno Drouin présentera un visage passablement modifié et rajeuni à l'occasion du Tournoi International des Caisses Pop du 11 au 14 juillet prochain.

Environ 25 joueurs avaient été conviés à l'entraînement et 14 d'entre eux ont été retenus. "Quand il s'agit de faire un choix chez les nouveaux-venus, nous avons opté à la fois pour des joueurs compétents et polyvalents.

Edouard Bouffard, qui a accordé six coups sûrs à ses adversaires, a encaissé la défaite. Jean-François St-Pierre a signé la victoire pour les représentants de la Vieille Capitale.

Michel Vachon entend bien utiliser tout ce personnel lors du tournoi d'autant plus que l'équipe va bien s'acclimater et que les rebus s'acclimatement bien à la balle-rapide. Offensivement, le gérant estime qu'après une vingtaine de matchs dans la Ligue de Fastball Major et quelques tournois, les siens pourront tenir leur bout.

Les divisions maintenant connues

THETFORD-MINES (N.F.) - A trois semaines de l'ouverture officielle du Tournoi International des Caisses Pop de Thetford-Mines, le coordinateur de l'événement, Henri Therrien, a dévoilé en conférence de presse, dans quelle section évoluerait chacune des dix équipes participantes et le nom de ces sections.

Comme c'est devenu coutume, chacune des deux sections doit son appellation à un membre du Conseil d'Administration des Fêtes de l'Amiante qui a quitté. L'un des deux prendra le nom de Gaston Gagné.

La section Gaston Gagné sera formée des équipes de Thetford-Mines, de l'Île-du-Prince-Édouard, de Hull, de New-York et de New-Market.

Tout en cherchant à établir un équilibre intéressant entre les équipes de chacune des sections, Henri Therrien a aussi réparti celles-ci suivant leur provenance. C'est ainsi que l'on retrouvera une formation américaine dans chacune des sections de même qu'une équipe ontarienne.

Les rencontres seront disputées sur le terrain de soccer sis au Parc municipal, rue Laurence. Les activités débuteront ce soir à 17h00. Samedi et dimanche, les joutes auront lieu toute la journée, à compter de 9h00.

Règlements, bourses et trophées

Par la même occasion, les dirigeants du tournoi ont tenu à rappeler que les règlements en vigueur seront les mêmes que ceux appliqués lors de l'édition 1984. De plus,

Un tournoi de soccer provincial à Coaticook

COATICOOK (JR) - Une première en Estrie dans le domaine du soccer se déroulera à Coaticook à compter d'aujourd'hui, et ce jusqu'au 23 juin.

La ville sera en effet l'hôte du 1er Tournoi provincial de soccer des Frontières de Coaticook.

Quelque 38 équipes s'affronteront dans les catégories Pee Wee et Bantam garçon et Bantam fille.

noixville-Ascot. Au niveau provincial, des équipes de Granby, Longueuil, Brossard, Comedey-Laval, Laprairie, Cap-de-la-Madeleine, St-Georges de Beauce et Dorval entre autres seront sur place.

La compétition sera disputée surtout les fins de semaine du 14, 15, 16 et du 21, 22 et 23 juin.

L'ouverture officielle se fera demain à 13h00. M. Guy Burelle, président de la Fédération qué-

- Tournoi Bellevue-Perreault '85 Samedi, 15 juin
7:00 Yves Plante, Ham Nord, Christian Wagemans
7:00 Yves Leblanc, Victo; Ray Godbout, Victo; Marcel Bergeron, Warwick; René J. Pierre, Victo; Mario Proucher, Victo; Jocelyn Nolin, Victo; 7:24 Boulanger Charles, Victo; Lebrun Denis, Victo; Perron J. Guy Prince, Dugre Rejean, Victo; 7:32 Mailhot Pierre, Victo; Mailhot Michel, Victo; 7:40 Blanchette Claude, Milby; Blanchette Charles, Sher; Dasyva Marc, Victo; Lafleur Mario, Victo; 7:48 Desfossez Luc, Asbestos; Nadeau Georges, P. Victo; Poirier Jacques et Hébert François, Victo; 8:00 Bolduc Yvon, Victo; Hise Donald, Victo; Houle Jacques, Victo; Bellavance Gilles, Victo; 8:08 Gagnon Yvette, Victo; Boutet Gisèle, Victo; Roy Hélie, Victo; Lavoie Céline, Victo; 8:16 Roy Jean, Victo; Leclerc Serge, Victo; Binette Marc, Victo; Lafleur Marcel, Victo; 8:24 Gagne Vic, Sherb; Briere Michel, Victo; P. Perron Marcel, Victo; Boissoneault Charles, Victo; 8:32 Thibault Yvon, Victo; Mercier René, Victo; Boulanger Denis, Victo; Deguire Gerard, Victo; 8:40 Saucier Gaston, Victo; Tardif Normand, Victo; Godbout Luc, Victo; Croteau J. Louis, Victo; 8:48 Robert Paul, Ash Ramsay Michel, Warwick; Lessard Roland, Sher; Lavoie Berthine, Victo; 9:00 Allard Jean, Dr.; Montour François, Dr.; Rochford Daniel, Québec; Courchesne Serge, Dr.; 9:08 Lessard Marius, Ste-Foy, Alain Claude H. Neuf; Walsh Gerry, Donna; Lévesque Paul, St-Aug; 9:16 Boissoneault Nicole, Victo; Tardif Hélène, Victo; Baril Charlotte et Parenteau Hugues, Victo; 12:00 Brian Evelyn, V. Rich.; Berard Monique, Sorel; Larue Boyer Francine, Ste-Julie; Theberge Lorraine, Victo; 12:08 Decarie Christine, V. Rich.; Setlakwe Nina, B. Lake; Keable Chantale, V. Rich.; Paquet Marie; 12:16 Poudrier Lise, Victo.; Brouillard Irene, Venise; Roberge Denyse, Venise; Lessard Julie, TM; 12:24 Ferrault Gilbert, Roux Roger, Champeau Pierre, Mathieu Ben; 12:32 Bellevue Jean, Lauson Pierre, Marotte Gilles, Tardif Gaston; 12:40 Dumont Donald, Jacques Raynald, Leachy Jacques, Aubert Guy; 12:48 Seguin Roland, Desrosiers Maurice, Gagne Raymond, St-Pierre Guy; 12:50 Champeau Michel, Victo.; Boisvert Gilles, K-4-E; Leclerc Leopold et Beauchêne Jean, Victo; 13:08 Fréchette J. Marc, Victo.; Bedard Marcel, Victo.; Grégoire Fernand et Michel P. Emile, Victo; 13:16 Langlois Yves, Levis; Despres Jeanot, Roch

- Golf
F. Desharnais Yvon, Victo; Lapierre Benoît, Milby; 13:24 Brouillard Paul E., Venise; Faucher J. To-mas, Sherb.; Blanchet Guy et Tardif Bruno, Victo; 13:32 Tardif Marcel, Chamby; Champeau Francis, Victo; Lapointe Francis, Victo; 7:00 Robillard Yves, Victo.; Garneau Jerome, Victo.; Lafontaine J. Guy et Mercier Claude, Victo; 7:08 Plante Jacques, H. Nord.; Labrecque Luc, Victo.; Couture Pierre, Victo.; Nadeau Jean, Victo; 7:16 Mailhot Michel, (Toyota) Victo.; Bellevue André, Victo.; Payer Robert et Nolin Mario, Victo; 7:24 Guay Yvon, Sherb.; Pouliot André, Sherb.; Blais Mario, Sherb.; Nolel Jean, Sherb.; 7:32 Forcier Martin, Victo.; Laquette Claude, Victo.; Lambert Luc, Arth; 7:40 Belhumeur Bernard; Belhumeur Richard; Bergeron Ghislain; Houle André, Victo; 7:48 Alain Jacques, Victo.; Piche Gilles, Victo.; Girard Sylvain, Victo.; Wilson Charles, Victo; 8:00 Provencher Léo, Sherb.; Ouellette Delphis, East Ang.; Martin J. Jean, Mil.; Roy Joseph, Victo; 8:08 St-Laurent Jean, Milby; Pratte Yvan, Victo.; Boutet Real Jr., Victo.; St-Pierre J-G, Colonial; 8:16 Robichaud Yves, Prince; Houde Jacques, Victo.; Chabot J. Paul, Victo.; Houde Clement, Victo; 8:24 Caron Come, Victo.; Girouard André, Victo.; Plante Fernand, Victo.; Laroche J. Marc, Victo; 8:32 Poudrier Bertrand, Victo.; Bernier Denis, Victo.; Gingras Michel et Roux Paul Jr., Victo; 8:40 Gamache Armande, Victo.; Lafontaine Armande, Victo.; Michel Jeanne et Breton Lise, Victo; 8:48 Charest Céline, Victo.; Kelly Fernande, Victo.; Lafleur Pierrette, Victo.; Cote Lise, Victo; 9:00 Bernard Denise, Victo.; Larose Jacqueline, Victo.; Poudrier Nicole et Thibault Judy, Victo; 9:08 Nadeau Lola, Victo.; Caux Louise, Victo.; Gagne Lise, Victo.; Tardif Louis, Victo; 9:16 Charest Benoit, Victo.; Filion Guy, Victo.; Deschamps Michel, Victo.; Massy Jacques, Victo; 12:00 Lafontaine Nancy et Thibault Louise, Victo.; Bernier Dominique et Desrosiers André, Victo; 12:08 Laroche Suzanne, Auger Jacqueline T.; Leclerc Chantal, Victo; et Poulin Lise, Sherb; 12:16 Lamoureux Pierre, Victo.; Baril Michel, Victo.; Gagnon Mario, Victo.; Letarte Clement, Victo; 12:24 Allard Christian, Victo.; Gravel Roger, Québec; Laroche Bertrand et Carrier Robert, Victo; 12:32 Paquet Paul R., Victo.; Leclerc Philippe, Victo.; Gagnon Mario, Victo.; Labrecque Laurent, Victo; 12:40 Lambert Jean, Victo.; Sevigny Jacky, Victo; 12:48 Gagne Vic, Sherb.; Saucier J.C., Victo; 12:54 Dufresne J. Louis, Québec; Drolet J. Marie, Victo.; Martin J. Pierre et Beauchêne Fernand, Victo; 13:00 Simoneau Linda, Victo.; Pinard Louise, Victo.; Michel Nicole, Victo.; Tremblay Yolande, Victo; 13:08 Seguin Belle, Victo.; Cote Jeannine, Victo; 13:16 Lavoie Yves, Victo.; Comeau Colette, Victo;

PROMOTION DE JUIN ENSEMBLE BATEAU ET MOTEUR
Comprenant: bateau SUNRAY 15' 2", avec devant ouvert et toit complet, moteur SUZUKI 55 cv avec injection d'huile et inclinaison assistée (power trim). Economisez \$1820. Prix sugg. \$9415. SPÉCIAL PROMOTION \$7595
J. Charbonneau Sports LAC BROMPTON, QUÉ. 819/846-2240